



A V I S

**SÉANCE DU CONSEIL DE
POLICE**

02.03.2023

Il est porté à la connaissance de la population qu'une séance du Conseil de Police aura lieu à l'administration communale de Saint-Léger.

Le jeudi 02 mars 2023 à 19 heures 30

L'ordre du jour est fixé comme suit :

Séance publique

1. Approbation du compte rendu du conseil de police du 21.12.2022.
2. Approbation des comptes de l'exercice 2022
3. Approbation du budget ordinaire et extraordinaire 2023
4. Prise de connaissance rapport de visite de contrôle du comptable spécial, effectué par le commissaire d'arrondissement.
5. Divers ;

Huis Clos

6. Divers ;

Je vous présente, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Secrétaire de Zone,
PETIT Tiffany

Le Président du Collège de Police,
KINARD François